

34COM280 – Correction de l'exercice 41

EXERCICE 41

La SA ROMA a un capital de 300 000,00 € divisé en 3 000 actions de 100,00 €.

Elle veut se procurer 150 000,00 € de fonds propres. Les actions sont cotées en bourse 173,00 € avant toute opération. Pour obtenir ces fonds la société émet des actions nouvelles, entièrement libérées, avec une prime fixée au maximum théorique.

Le nombre d'actions émises est arrondi à la dizaine supérieure. Les frais d'émission débités par la banque HSBC s'élèvent à 4,50 € par action émise. Ces frais sont comptabilisés par la méthode préférentielle.

Le taux de l'IS est de 33 1/3 %.

Travail à faire :

1. Déterminer le prix d'émission, la prime d'émission et le nombre d'actions émises.
2. Enregistrer les écritures correspondant à ces opérations.

1) Conditions de l'augmentation de capital

Prix d'émission maximum théorique :

Il est égal au cours de bourse, soit 173,00 €

Prime d'émission = 173,00 - 100,00 = 73,00 €

Nombre d'actions à émettre

Chaque action émise rapporte 173,00 - 2/3 x 4,50 = 170,00 €

Remarque :

Les frais d'émission permettent à l'entreprise de diminuer son impôt de $4,50 \times 33,1/3\% = 1,50$ €

Les frais réellement supportés par l'entreprise sont donc d'un montant de :

→ $4,50 \times (1 - 33,1/3\%) = 4,50 \times 2/3 = 3,00$ €

Nombre = 150 000 / 170,00 = 882,35 arrondi à 890 actions.

2) Enregistrement comptable

		Date		
512	Banque		153 970,00	
4563	Associés - Versements reçus sur augmentations de capital (890 x 173)			153 970,00
	Versement			
4563	Associés - Versements reçus sur augmentations de capital		153 970,00	
1013	Capital souscrit, appelé versé (890 x 100)			89 000,00
1041	Primes d'émission			64 970,00
	Augmentation de capital			
1041	Primes d'émission (890 x 3)		2 670,00	
695	Impôts sur les bénéfices ((890*4,50)/3))		1 335,00	
512	Banque (890 x 4,50)			4 005,00
	Imputation de l'IS sur la prime d'émission			